



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cyclomoteurs

Question écrite n° 74064

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc ayant noté avec intérêt le bilan de « cinq années d'efforts (1997-2002) » tendant à établir « un Etat moderne au service public », qu'il a présenté le 13 février 2002, demande à M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation de lui préciser les perspectives de son action ministérielle tendant, selon ses propres termes, « à faciliter les démarches de l'immatriculation des véhicules ». Il lui signale, à cet égard, que la décision interministérielle de novembre 1997 tendant à l'immatriculation de cyclomoteurs (200 000 par an) est toujours lettre morte. Il espère donc que cet effet d'annonce ne sera pas une annonce sans effet, s'agissant d'un dossier qui dure depuis cinq années, sans résultat.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74064

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1367